

## COMPTE-RENDU

### Commission Vie associative, manifestations et animations des quartiers du 17 juin 2021

#### Présent(e)s :

Mesdames : CHETTAT BENATTABOU Majda, THIEBAULT Dominique, MONA Christiane, BESANCON Colette, WAGOGNE Marie Andrée, DZIERZYNSKI Aurélie, LAZAAL Zahia

Messieurs : BILLAULT Jean-Louis, CHARITÉ Pierre, GUILLEMET Jean-Louis

#### Excusé(e)s :

Mesdames : NUNHOLD Jacinthe, SAUNIER Fanny,

Messieurs : BOUDJEKADA Ismaël, MUNNIER Jean-Paul, BERTHON Gérard, LEGROS Florimond, GRILLON Robert.

Madame CHETTAT BENATTABOU adjointe à la jeunesse, vie associative et manifestations remercie l'ensemble des participants à cette 2ème rencontre de la commission.

L'ordre du jour est le suivant :

#### **1. Renouvellement de la convention du Centre Social**

Mme CHETTAT BENATTABOU, fait un bref rappel historique des relations avec l'association départementale des Francas du Doubs gestionnaire du centre social et présente l'objet de la convention.

En 2016, l'Association des Œuvres Educatives a été agréé centre social. Puis en Décembre 2017, l'AOE a cessé d'exister. En janvier 2018, Les Francas du Doubs ont proposé un projet intégrant les activités et la mairie a validé le projet des Francas et a signé la 1ère convention en janvier 2018 d'une durée de 3 ans soit jusqu'en Décembre 2020 qui a été prolongé par avenant jusqu'en juin 2021.

La convention ayant été envoyée en amont aux membres de la commission, les échanges ont débuté :

- Jeunes 18-25 ans : Pour une meilleure visibilité de cette action, il serait souhaitable que le Centre social décrive les actions proposées et en précise les

moyens et le calendrier prévisionnel de mise en œuvre (comme présenté lors de la rencontre avec les élus).

- Budget et compte de résultat : Les comptes présentés par pôles sont lisibles et permettent de connaître les coûts mais ils pourraient être plus détaillés en dépenses et en recettes (FONJEP, Détail des subventions...).

Une subvention (200 000 € en 2021) est accordée pour financer le projet global. En Janvier, un acompte est versé, puis en Avril après le vote du budget et des subventions, des versements mensuels sont donc réactualisés et échelonnés tous les mois.

- Tous les ans, en janvier ou février, les Francas viennent en municipalité et présentent le bilan de l'année écoulé ainsi que les projets pour l'année à venir.
- Une réflexion pourrait être menée concernant la cohérence de la gestion des accueils périscolaires. Deux accueils organisés par le centre social (Maison de l'enfant et bataille) et un accueil organisé par la ville (Ecole du fort Lachaux).